

<http://cplittoralouest.catholique.fr/Faire-route-ensemble-grace-au.html>



Faire route ensemble grâce au synode diocésain

- Edito -

Date de mise en ligne : dimanche 1er novembre 2015

Date de parution : 1er octobre 2015

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Mgr Moutel, évêque de St Briec et Tréguier a convoqué un synode diocésain qui s'étalera sur 18 mois. Un vaste chantier s'ouvrira à partir du 8 décembre 2015. Tout le monde doit se sentir concerné et pourra s'exprimer. Explications avec le Père Guy Marzin, nouveau curé d'Etables-sur-Mer, membre du Bureau du Synode diocésain, prêtre accompagnateur du Service diocésain de la catéchèse et du catéchuménat et secrétaire général du Conseil presbytéral.

Un synode peut être initié par le Pape, par un Evêque, Existe-t-il plusieurs types de synodes ?

Un synode consiste à se réunir, à franchir le même seuil avec l'idée de se mettre en mouvement, de cheminer avec d'autres, de se déplacer. Un synode peut concerner l'Église universelle. Il est alors convoqué par le Pape qui réunit les évêques. C'est, par exemple, le cas du Synode sur la famille qui se déroulera en octobre cette année.

Un synode peut aussi être convoqué par l'évêque d'un diocèse. Le diocèse de Saint Briec et Tréguier n'a pas connu de synode depuis les années 1968-70. Lors de la dernière messe chrismale, en mars 2015, Mgr Moutel a annoncé la mise en place d'un synode diocésain à partir de décembre 2015. Dès cette annonce, l'assemblée a applaudi, ce qui montre à la fois l'attente et l'acquiescement du peuple de Dieu, dans le diocèse, face à cette démarche.

Pourquoi l'Évêque convoque-t-il un synode ?

Depuis sa nomination, il y a 5 ans, Mgr Moutel a sillonné le diocèse lors de ses visites pastorales, il a échangé à de multiples reprises avec les prêtres, les diacres, les laïcs, les religieux et religieuses, les responsables de mouvements. Il a senti que le moment était venu de convoquer un synode pour relancer l'activité missionnaire du diocèse. La lettre pastorale parue le 20 septembre 2015 est le fil conducteur de cette démarche.

L'Évêque a retenu comme thème [« Choisir l'espérance »](#) [1].

Le mot "**choisir**" est un mot fort qui montre que la démarche doit nous mobiliser. La lettre pastorale comprend 3 parties :

- ▶ "choisir l'espérance en nous réjouissant du don de Dieu", notamment la foi qu'il nous a donnée,
- ▶ "choisir l'espérance en aimant les hommes que Dieu aime",
- ▶ "choisir l'espérance dans une transformation missionnaire de l'Église".

Ces trois parties seront travaillées au cours du synode diocésain.

Qui peut participer au synode ?

L'ensemble du diocèse sera en synode, ce qui veut dire que chacun qu'il soit prêtre, diacre, religieux ou laïc doit se sentir concerné. Ce synode se conjugue à deux niveaux : dans la proximité locale des paroisses, des services et des mouvements avec les équipes synodales et au niveau diocésain avec les assemblées synodales. Il est important que

chacun s'exprime en répondant au questionnaire qui servira de trame aux débats.

Les équipes synodales peuvent être constituées dès maintenant. Une équipe est constituée de 3 à 10 personnes qui se choisissent librement, pratiquantes ou pas. Toute personne qui souhaite participer peut constituer son équipe et l'inscrire, en se signalant auprès d'une paroisse, d'un mouvement ou d'un service qui facilitera la constitution d'équipes.

L'équipe désigne un référent qui l'inscrit auprès du secrétariat général du synode, soit en ligne soit par courrier postal. L'équipe travaille avec un carnet de route qui lui sera remis à partir du 8 décembre 2015. Ce livret donnera les pistes de réflexion pour la première année du synode. Un autre livret sera distribué durant la deuxième année. Une équipe synodale se réunit 4 à 5 fois sur 2 ans et fait remonter ses réflexions et propositions. Dans le carnet de route est prévu un parcours spécifique pour les équipes d'enfants et de jeunes.

Quelles y ont être les différentes étapes du synode ?

Il débutera le 8 décembre 2015 et se clôturera à la Pentecôte 2017. Dans chaque paroisse et mouvement auront lieu des élections qui permettront de désigner des personnes qui participeront aux assemblées synodales, au total plus de 200 personnes. Les remontées des propositions de terrain serviront de documents de travail pour ces assemblées. La première aura lieu à Querrien le dimanche 6 mars 2016, la seconde à Tréguier, fin novembre 2016. La synthèse des débats donnera lieu à un second questionnaire. Durant la troisième assemblée synodale, à Langueux en avril 2017, les propositions seront soumises au vote puis transmises à Mgr Moutel. L'Evêque promulguera ensuite les orientations données au diocèse lors d'un grand rassemblement à la Pentecôte 2017.

D'autres diocèses ont-ils organisé des synodes ?

Oui, beaucoup de diocèses ont vécu des synodes en France. Actuellement, ceux de Créteil et de Rodez sont en cours. Un synode est une célébration, une démarche de foi qui nous aidera à devenir davantage "disciples missionnaires". Tout ceci s'appuie bien entendu sur le témoignage et l'action du pape François, souvent cité dans la lettre pastorale de l'Evêque.

À titre personnel, que vous inspire ce synode ?

C'est à la fois un vaste chantier et une belle aventure à vivre pour nous tous, une riche expérience qui doit nous faire prendre conscience que nous sommes tous membres de l'Église diocésaine. Je pense que ce synode est une chance pour le diocèse et pour nous tous. Il doit nous permettre de nous rassembler, de faire corps, d'échanger, de débattre et d'aller jusqu'à des propositions concrètes. A la manière de l'action catholique, « Voir, juger, agir", il nous faut voir les réalités du monde d'aujourd'hui, argumenter et bâtir une pensée juste, puis agir et avancer avec des orientations, des décisions concrètes. Cela promet d'être passionnant.

Les différentes étapes :

- Mardi 8 décembre 2015, à 20h 30, à l'église St Michel de St Brieuc : célébration d'ouverture du synode et

Faire route ensemble grâce au synode diocésain

distribution du carnet de route (outil de travail des équipes)

- Fin janvier 2016 : élection des représentants à l'Assemblée synodale.
- Dimanche 6 mars 2016 : première Assemblée synodale au Sanctuaire de Querrien.
- De décembre 2015 à fin août 2016 : travail en équipes synodales et remontées des propositions.
- Septembre 2016 : journée de marche avec Mgr Moutel dans chaque Zone du diocèse, suivie en soirée d'un forum des équipes synodales de la Zone pour préparer l'Assemblée synodale de novembre.
- Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 : deuxième assemblée synodale à Tréguier.
- De novembre 2016 à mars 2017 : travail en équipes synodales
 - ▶ Samedi 1er et dimanche 2 avril 2017 : troisième assemblée synodale à Languieux. Vote des propositions.
- Dimanche 4 juin 2017 : rassemblement diocésain de clôture du synode à la Maison St-Yves à St-Brieuc et promulgation des orientations données au diocèse par Mgr Moutel.

Pratique :

- Renseignements pratiques sur le site à partir du 1er octobre 2015 www.synodediocese22.fr
- Adresse mail pour dialoguer avec le secrétariat général : synode chez diocese22.fr
- Courriers (privilégier les mails) à adresser à :
Secrétariat du Synode - Évêché - 10, rue Jean Métairie CS 44224 22042 St-Brieuc Cedex 2.

[1] <http://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/Telecharger-la-version-audio-de-la-lettre-pastoral-de-Mgr>